

## DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

# Protocole technique d'examen DHS

## Distinction, Homogénéité, Stabilité

# EPIMEDIUM

**EPIME, EPIME\_GRA, EPIME\_PER, EPIME\_VER, EPIME\_WAR,  
EPIME\_WUS, EPIME\_YOU**

**Version établie en janvier 2019**

DOCDHS/ORN/EPIM/PROTO/001/IND1  
3 pages, 1 annexe

**La mise à jour porte sur :**

- Création du protocole

GEVES  
Marie-Hélène GANDELIN, assistante RDHS  
Stéphanie CHRISTIEN, RDHS  
Unité expérimentale GEVES de BRION  
Domaine de Boisselière, Brion  
49250 LES BOIS D'ANJOU - France  
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70  
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19  
[marie-helene.gandelin@geves.fr](mailto:marie-helene.gandelin@geves.fr)  
[stephanie.christien@geves.fr](mailto:stephanie.christien@geves.fr)

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

# 1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **30 juin**.

Le matériel végétal, **12 plantes multipliées par voie végétative, cultivées en conteneurs et d'une taille suffisante pour fleurir et/ou présenter leurs caractères représentatifs au cours de la première année d'essai**, doit être fourni entre le **15** et le **31 septembre**.

## 2 Déroulement de l'examen

### 2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». Aucune collection effective *in-vivo* n'est maintenue. Les variétés de référence pertinentes sont obtenues pour chaque essai.

### 2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **10 plantes** est implanté à chaque cycle de culture.

### 2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

#### Dispositifs DHS

La station GEVES – Unité expérimentale de Cavaillon – 4790 route des Vignères – F-84250 LE THOR, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en 1 cycle d'étude d'octobre à août.

Implantation	En pot sous tunnel avec voile d'ombrage (tissage à 65%) d'avril à novembre
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	1 à 2 lignes
Intervalle entre plantes	0.30 mètre à 0.50 mètre

#### Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées.

Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

**L'irrigation** : l'essai est irrigué par aspersion pour une irrigation régulière et systématique permettant la bonne installation et le bon développement des plantes.

**La fertilisation** : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

**Les traitements phytosanitaires** : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...). Une protection raisonnée sera réalisée de manière préventive ou curative avec des produits homologués en fonction du développement des parasites ou pathogènes (traitement locaux ou globaux).

### 2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocoles OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

## 2.5 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° caractère national	Libellé du caractère
4	Feuille basale : couleur
17	Sépale : couleur de la face externe, avec les groupes suivants Gr. 1 : blanc Gr. 2 : jaune Gr. 3 : orange Gr. 4 : rose Gr. 5 : rouge Gr. 6 : violet Gr. 7 : autre
22	Pétale : couleur de la face externe, avec les groupes suivants Gr. 1 : blanc Gr. 2 : jaune Gr. 3 : orange Gr. 4 : rose Gr. 5 : rouge Gr. 6 : violet Gr. 7 : autre
23	Pétale : couleur de la face interne (si nettement différente de l'externe), avec les groupes suivants Gr. 1 : blanc Gr. 2 : jaune Gr. 3 : orange Gr. 4 : rose Gr. 5 : rouge Gr. 6 : violet Gr. 7 : autre
24	Pétale : type

## 2.6 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

## 2.7 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

### Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

**Homogénéité** : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances, pour **une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1%**, sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
<b>6-35</b>	<b>1</b>
36-82	2
83-137	3

**Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont gardées en tant que plantes de réserve.**

*Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».*

**Stabilité :**

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

### **3 Visite des essais**

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais Epimedium est généralement entre les semaines 10 et 28.

### **4 Transmission des résultats d'examen**

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du cycle d'étude de l'année n le **31 octobre n+1**.

**Annexe 1 : liste des caractères observés pour Epimedium**

N°	Libellé du caractère national
1	Plante : hauteur du feuillage 1-très basse 3-basse 5-moyenne 7-haute 9-très haute
2	Jeune feuille basale : couleur principale Couleur RHS
3	Jeune feuille basale : couleur secondaire Couleur RHS
4 [G]	Feuille basale : couleur 1-vert clair 2-vert moyen 3-vert foncé
5	Feuille basale : nombre de folioles 1-très peu nombreux 3-peu nombreux 5-moyennement nombreux 7-nombreux 9-très nombreux
6	Feuille basale : longueur de la foliole terminale 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
7	Feuille basale : largeur de la foliole terminale 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
8	Feuille basale : rapport longueur/largeur de la foliole terminale 1-très bas 3-bas 5-moyen 7-haut 9-très haut
9	Feuille basale : forme de la foliole terminale 1-orbiculaire 2-ovale large 3-ovale 4-ovale étroite 5-lancéolée 6-obovale
10	Feuille basale : bords des sinus de la foliole terminale 1-divergeants 2-parallèles 3-chevauchants
11	Feuille basale : forme de l'apex de la foliole terminale 1-mucroné 2-acuminé

12	Feuille basale : nombre d'épines sur le bord de la foliole terminale 1-très peu nombreuses 3-peu nombreuses 5-moyennement nombreuses 7-nombreuses 9-très nombreuses
13	Feuille basale : longueur des épines sur le bord de la foliole terminale 1-très courtes 3-courtes 5-moyennes 7-longues 9-très longues
14	Tige florale : feuille 1-absente 9-présente
15	Inflorescence : type 1-racème simple 2-racème composé
16	Fleur : diamètre au niveau le plus large 1-très petit 3-petit 5-moyen 7-grand 9-très grand
17 [G]	Sépale : couleur de la face externe Couleur RHS
18	Sépale : couleur de la face interne (si nettement différente de l'externe) Couleur RHS
19	Sépale : forme des sépales externes 1-orbiculaire 2-ovale large 3-ovale 4-ovale étroite 5-elliptique étroit 6-elliptique 7-elliptique large
20	Sépale : longueur 1-très court 3-court 5-moyen 7-long 9-très long
21	Sépale : port 1-fortement dressé 2-dressé 3-horizontal 4-retombant 5-fortement retombant
22 [G]	Pétale : couleur de la face externe Couleur RHS
23 [G]	Pétale : couleur de la face interne (si nettement différente de l'externe) Couleur RHS
24 [G]	Pétale : type 1-plat 2-plat avec éperon 3-éperonné
25	Pétale : longueur par rapport au sépale externe 1-beaucoup plus court 3-plus court 5-égal 7-plus long 9-beaucoup plus long

26	Eperon : seulement les variétés à pétale de type éperonné ou plat avec éperon : axe longitudinal 1-droit 2-incurvé 3-sinusoïdal
27	Eperon : seulement les variétés à pétale de type éperonné non droit ou plat avec éperon intensité de la courbure 1-très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
28	Eperon : seulement les variétés à pétale de type plat avec éperon : longueur par rapport à la partie plate 1-beaucoup plus court 3-plus court 5-égal 7-plus long 9-beaucoup plus long
29	Étamines : position par rapport aux pétales 1-très fortement saillantes 2-fortement saillantes 3-saillantes 4-inclues dans les pétales
30	Étamines : à l'exclusion des variétés avec les étamines entourées de pétales : couleur 1-blanche 2-jaune 3-orange 4-rouge 5-brune

[G] : caractère de groupement